

BCMM2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en biologie clinique (A.M. du 15 septembre 1979 publié le 26 septembre 1979).

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteurs d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en biologie clinique, dans une faculté de médecine belge.

Le concours d'admission comprend l'évaluation du curriculum d'études, des stages obligatoires (2 mois minimum) en biologie clinique ainsi qu'un examen portant sur les trois disciplines : biochimie médicale, microbiologie et biologie hématologique.

Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins de cinq ans. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

BCMM2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en biologie clinique (A.M. du 15 septembre 1979 publié le 26 septembre 1979).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins de cinq ans. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

BCMM2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel

1 2 3 4 5

o Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

● WBCMM2301	Formation universitaire spécifique en biologie clinique 1re année	Hector Rodriguez-Villalobos (coord.)	FR [q1] [35h] [4 Crédits]	🌐	x				
-------------	---	--------------------------------------	---------------------------	---	---	--	--	--	--

o Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WBCMM2302	Formation universitaire spécifique en biologie clinique 2e année	Hector Rodriguez-Villalobos (coord.)	FR [q1] [35h] [4 Crédits]		X			
○ WBCMM21022	Séminaires de biologie clinique, 2e année		FR [q1 ou q2] [20h] [2 Crédits]		X			
○ WBCMM22042	Séminaires de biologie clinique post gradués, 2e année		FR [q2] [8h] [2 Crédits]		X			
○ WBICL2100	Compléments de biochimie médicale	Lidvine Boland Joseph Dewulf Catherine Fillee Damien Gruson (coord.) Vincent Haufroid Diane Maisin Vincent Van Pesch	FR [q1] [50h] [5 Crédits]		X			
○ WBICL2110	Eléments de statistique appliqués à la biologie clinique	Catherine Fillee Annie Robert (coord.)	FR [q1] [15h] [2 Crédits]		X			
○ WBCMM2382	Stages de biologie clinique 2e année, 1re partie		FR [q1+q2] [] [23 Crédits]		X			
○ WBCMM2392	Stages de biologie clinique 2e année, 2e partie		FR [q3] [] [22 Crédits]		X			

Bloc annuel

				1	2	3	4	5
○ WBCMM2385	Stages de biologie clinique 5e année, 1re partie		PS [q1+q2] [] [20 Crédits]					x
○ WBCMM2395	Stages de biologie clinique 5e année, 2e partie		PS [q3] [] [17 Crédits]					x
○ WBCMM2375	Mémoire de biologie clinique		PS [q2] [] [9 Crédits]					x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

BCMM2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoute un représentant des MACCS.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

